



# Institut de Formation en Soins Infirmiers

## Centre Hospitalier Charles Perrens



Le 09/04/24

**OBJET :** ADMISSION PARCOURSUP / FPC – DOSSIER D'INSCRIPTION

Madame, Monsieur,

Vous avez été admis à l'IFSI de Charles Perrens, votre admission est conditionnée par la constitution de dossiers à nous adresser :

- DOSSIER 1 MEDICAL
- DOSSIER 2 DRH
- DOSSIER 3 I.F.S.I.
- DOSSIER 4 BOURSES (en ligne « Mes démarches en Nouvelle-Aquitaine »)
- DOSSIER 5 INSCRIPTION UNIVERSITAIRE (en ligne)
- DOSSIER 6 Demande de dispense d'unité d'enseignement (uniquement pour les personnes souhaitant faire la demande)
- DOSSIER 7 Diplômes étrangers (uniquement pour les personnes concernées)
- DOSSIER 8 BDE (Cf : fiches BDE à titre d'information)

Les documents relatifs à ces dossiers sont à télécharger sur le site : <http://iform.ch-perrens.fr> rubrique : Institut en Soins Infirmiers/Formation-Admission/Résultats et Dossier d'inscription

- 1- Les candidats admis par la voie FPC ont jusqu'au 8 juillet 2024 00h00, cachet de la poste faisant foi pour adresser l'ensemble des dossiers
- 2- Les candidats Parcoursup qui ont accepté une proposition d'admission entre le 1<sup>er</sup> juin et le 12 juillet 2024 ont jusqu'au 22/07/2024 00h00, cachet de la poste faisant foi, pour adresser l'ensemble de ces dossiers
- 3- Les candidats Parcoursup qui ont accepté une proposition d'admission entre le 12 juillet et le 19 août 2024, ont jusqu'au 23 août 2024 00h00, cachet de de la poste faisant foi, pour adresser l'ensemble de ces dossiers.

Au-delà du 23 août l'inscription administrative se fait dans les plus brefs délais après acceptation de toute proposition.

Adresse d'envoi des documents :

**I.F.S.I. C.H. Charles Perrens**  
**121 rue de la Béchade**  
**CS 81285**  
**33076 BORDEAUX CEDEX**

**Si la direction de l'Institut constate l'usage de fausse déclaration sur la plateforme Parcoursup ou autre, l'admission sera annulée**

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

**N.B : Pré-rentrée obligatoire : le 23 août 2024 à 9h00 (prévoir un pique-nique) - Rentrée : 2 septembre 2024 à 9h00**  
Accès : 146, rue Léo Saignat 33076 Bordeaux  
Tram Ligne A (arrêt CHU Pellegrin) - Bus : 24 – 73

121, rue de la Béchade CS 81285 - 33076 BORDEAUX CEDEX  
Ligne directe Institut : 05.56.56.34.31 - Mél : [secretariat.ifsich-perrens.fr](mailto:secretariat.ifsich-perrens.fr)

Version 09/04/2024